

Fédération FO de la métallurgie

le journal



www.fo-metaux.org

Conférence nationale automobile



L'auto doit rester mobile

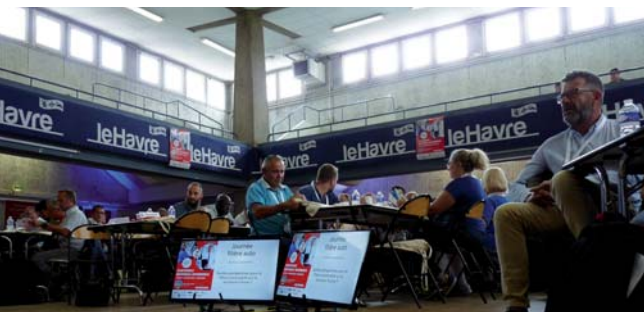
Près de 300 délégués FO se sont retrouvés les 12 et 13 septembre au Havre pour la conférence nationale de l'automobile, qui regroupait des représentants des constructeurs et des équipementiers, ainsi que de l'aval de la filière avec les services de l'automobile. Ils ont pu échanger sur la situation du secteur et son avenir en compagnie d'intervenants chevronnés, avant de poursuivre par des débats de qualité.

Défense - p. 15
Record de ventes grâce au Rafale

Séminaire Airbus - p. 18
Le syndicalisme durable

OPCO Mobilités - p.28
Signature du COM

Sommaire



Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

“FO Métaux LE JOURNAL”

est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.

Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

Chiffres à connaître :

SMIC horaire brut : 11,52 euros

SMIC brut mensuel : 1747,20 euros

Plafond de la sécurité sociale :

3 666 euros par mois

(pour l'année 2023 : 43 992 euros)

Coût de la vie :

+1 % en août (+1 % hors tabac) ;

+4,9 % en glissement sur les 12 derniers mois (+4,8 % hors tabac).

Chômeurs : 2 799 500

(catégorie A, publiés le 26 juillet 2023)

Indice de référence des loyers :

140,59 (2^{ème} trimestre 2023).

Taux d'intérêt (27 septembre) :

3,9 % au jour le jour.

3 Editorial

4 L'événement

Conférence nationale automobile :
l'auto doit rester mobile

4-10

13 L'actu en bref

Ventes d'armes :
record français grâce au Rafale

13

15 Actualité syndicale

USM de la Marne : une USM de choc

15

David Elbaz nous a quittés

15

18 L'événement

Séminaire Airbus group :
le syndicalisme durable

18-27



28 Infos

L'OPCO Mobilités signe
sa nouvelle convention d'objectifs et de moyens

28

29 Vos droits

Les congés payés sont-ils solubles dans la maladie ?

29

30 Jeux

Des métaux et des mots

30



Et toujours
l'information
en ligne sur...

www.fo-metiaux.com



En fonction de l'actualité, de l'inflation, en particulier le prix du carburant et des coûts de l'énergie, le dossier des salaires est à juste titre au cœur des préoccupations et des discussions.

Le gouvernement a prévu d'organiser le 16 octobre une conférence sociale spécifique sur « les bas salaires ». Notre Confédération y participera pour exprimer les revendications de FO ; quoi de plus naturel pour FO, qui demeure le syndicat de la fiche de paie ?

Sur le plan interprofessionnel, et notamment là où il n'y a pas de dialogue social ou un dialogue social difficile tant pour les salariés du privé que pour le secteur public, cette conférence demeure nécessaire. Toutefois, il reste à espérer qu'il ne s'agisse pas simplement d'une opération de communication et qu'il en ressortira du concret pour de nombreux salariés et fonctionnaires. Mais bon, nous le savons, les gouvernements ne sont pas forcément les meilleurs exemples en termes « d'employeurs » et il vaut mieux compter sur une organisation syndicale responsable, capable de négocier et d'obtenir des accords à l'instar des représentants FO Métaux dans la métallurgie comme au sein de nos branches rattachées et des entreprises.

Au quotidien et dans les nombreux dossiers prioritaires de notre Fédération demeure celui de l'augmentation des salaires, et ce dans l'intérêt des salariés que nous représentons. À ce titre, il faut savoir que de nombreuses branches ont des grilles annuelles avec parfois des niveaux inférieurs au Smic ; le ministère du Travail le reconnaît lui-même : sur les 170 branches actuelles, 140 sont concernées. Ce sera donc l'un des sujets de la conférence sociale, mais nous ne serons pas, ou plus, concernés. Pourquoi ? Tout simplement parce que la métallurgie, grâce à FO Métaux, au dialogue social de notre branche, à la pratique contractuelle et conventionnelle, à notre nouvelle convention collective nationale de la métallurgie et au regard des dispositions conventionnelles que nous avons arrachées, peut s'enorgueillir d'avoir une grille nationale décollée du Smic dès la première lettre et classe d'emploi.

Pour les salariés de la métallurgie, et conformément à ce que nous avons écrit dans notre édito

Les métallos, bien au-dessus du Smic. Merci qui ?

de juillet-août et suite à l'avenant que nous avons signé le 11 juillet 2023 pour l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024 de notre nouvelle grille nationale unique sur les salaires minima hiérarchiques (SMH) pour une base de 35 heures, nous avons obtenu du plus pour les salariés. En fonction de l'évolution de l'inflation, des différentes revalorisations du Smic et de la grille qui avait été négociée au préalable pour la mise en place de notre nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, nous avons bien obtenu une augmentation de 11,74 % pour la lettre A (classe d'emploi 1) à 21 700 euros ; 7,38 % pour la lettre F (classe d'emploi 11) à 34 900 euros ; et 5,42 % pour la lettre I (classe d'emploi 18) à 68 000 euros.

La grille nationale des SMH sera donc, et dès la lettre A (classe d'emploi 1), au-dessus du Smic annuel actuel (20 966,40 euros) pour un montant de 733,60 euros. En cas d'éventuelle revalorisation du Smic en janvier 2024, nous serons toujours bien au-dessus. Comme le rappellent certains de nos délégués, il y a ceux qui disent, qui font et qui apportent des garanties réelles aux salariés. Puis il y a ceux qui ne font que critiquer sans jamais rien apporter de concret pour les salariés...

Un rappel important : sur notre grille nationale applicable au 1^{er} janvier 2024, et conformément à l'article 139 de notre convention collective nationale, les montants des salaires minima hiérarchiques des barèmes uniques sont majorés de 15 % ou 30 % pour les salariés soumis à une convention de forfait en heures ou en jours sur l'année ainsi qu'une majoration de 5 ou 8 % pour les salariés débutants du groupe d'emploi F justifiant respectivement de 2 ou 4 ans d'expérience professionnelle.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur notre site dans l'onglet spécifique « Convention collective » ainsi que notre nouvelle grille dans l'avenant du 11 juillet 2023.



Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp. Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0220s07170

Rédaction : Temps Forts

Publicité : PMV
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contact@fo-metiaux.fr

L'auto doit rester mobile

Frédéric Homez : « rester force de proposition »

Près de 300 délégués FO se sont retrouvés les 12 et 13 septembre au Havre pour la conférence nationale de l'automobile, qui regroupait des représentants des constructeurs et des équipementiers, ainsi que de l'aval de la filière avec les services de l'automobile. Réunis autour du secrétaire général de notre Fédération Frédéric Homez, du trésorier fédéral Jean-Yves Sabot, des secrétaires fédéraux Valentin Rodriguez et Bruno Reynès ainsi que du secrétaire général de l'UD76 Yanis Aubert et du secrétaire général de l'UL du Havre Mathieu Prévost, ils ont pu échanger sur la situation du secteur et son avenir en compagnie d'intervenants chevronnés, avant de poursuivre par des débats de qualité.

Le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie a pris la parole en conclusion des travaux de la conférence. Saluant la capacité des métallos FO de la filière automobile à être force de proposition, il est revenu sur ce qui est une des facettes de l'identité de FO Métaux. « Entre livres blancs et réunions au sommet, dont deux fois à l'Élysée en présence du président de la République, notre organisation agit et s'exprime, s'est-il félicité. Nous avons ainsi porté notre revendication d'un moratoire sur la fin annoncée du moteur thermique en 2035 et la nécessité de ne pas se limiter pour l'avenir à la seule électrification. Nous avons également été les seuls à faire passer les bons messages pour soutenir les services de l'automobile. » Il a d'ailleurs déploré qu'après avoir reconnu la justesse des demandes de notre Fédération, les pouvoirs publics n'aient pas su ni voulu y donner suite. Il a poursuivi en rappelant le pragmatisme de notre organisation, considérant que « la transition environnementale est à présent engagée, et qu'elle ne pourra ni ne devra se faire contre l'industrie mais avec elle, tant elle n'est pas l'ennemi du climat mais la source de nombreuses solutions. » Il a également rappelé que FO Métaux avait su se faire entendre sur les relocalisations, qu'elle réclame de longue date, regrettant néanmoins qu'il ait fallu une pandémie pour être entendus. Revenant sur le dossier des retraites, il a remercié les métallos FO pour leur mobilisation massive et exemplaire avant de s'interroger sur l'avenir d'une intersyndicale qui n'a plus de raison d'être mais appelle malgré tout à la mobilisation le 13 octobre sur les politiques européennes et l'austérité. « Nous appellerons à la mobilisation, mais pas à la grève », a-t-il prévenu, avant de considérer qu'il faudrait à l'avenir revenir aux revendications FO. L'agenda social devrait d'ailleurs en être l'occasion. Alors que les négociations sur les retraites complémentaires ont commencé (avec Jean-Yves Sabot pour représenter la métallurgie dans la délégation FO), Frédéric Homez s'est indigné de la volonté affichée du gouvernement de piller leur fonds de réserve et d'aller même jusqu'à gonfler la somme en rêvant aux recettes supplémentaires qu'apporterait supposément la récente réforme



des retraites. Il a également taclé les pouvoirs publics quant à leur volonté de s'en prendre à nouveau aux chômeurs avec la future réforme de l'assurance-chômage et a rappelé la volonté de notre organisation de redynamiser le dialogue social, notamment en revenant sur la limite des 3 mandats syndicaux.

Il s'est ensuite dit confiant dans la capacité des métallos à assurer le bon déploiement de la nouvelle convention collective de la métallurgie même si, entre des entreprises ne jouant pas toujours le jeu et une certaine organisation syndicale n'hésitant pas à véhiculer de misérables mensonges (comme sur la prime d'ancienneté, qui sera bel et bien, ne leur en déplaise, attribuée aux nouveaux embauchés), la tâche promet d'être lourde. Il faudra encore régler la question des collèges électoraux, a-t-il ajouté, précisant que FO comptait bien le faire en défendant ses positions. « C'est une page historique qui se tourne, a résumé Frédéric Homez, et si nous n'avions pas été présents, cela se ferait d'une façon bien moins favorable aux salariés. » Il a conclu en donnant rendez-vous aux métallos FO les 19, 20 et 21 juin 2024 à Amiens pour le congrès fédéral qui sera pour lui le dernier à la tête de notre Fédération et a révélé que, avec l'accord des militants, ce devrait être Valentin Rodriguez qui lui succèdera tandis que le DSC Stellantis Olivier Lefebvre prendra, dans les semaines à venir, les responsabilités de secrétaire fédéral pour le secteur automobile.

Une conférence au format renouvelé



En ouverture des travaux, organisés autour de tables rondes et d'ateliers pour plus de dynamisme, le trésorier fédéral Jean-Yves Sabot, en charge des services de l'automobile, et le secrétaire fédéral Valentin Rodriguez, responsable du secteur constructeurs et équipementiers automobiles, ont présenté conjointement aux participants le rapport d'activité, auquel ont contribué plus d'une vingtaine d'équipes syndicales FO. « L'automobile a connu de nombreux bouleversements depuis notre dernière conférence, à Saint-Saulve en 2019, a expliqué Valentin Rodriguez. Du Covid aux crises d'approvisionnement, de l'activité partielle à la guerre en Ukraine et l'explosion de l'inflation, les défis à relever n'ont pas manqué. » D'où la volonté d'aborder la filière automobile dans son ensemble,

comme l'a précisé Jean-Yves Sabot, « en examinant de l'amont à l'aval tant nos réussites que nos difficultés, mais aussi de regarder l'avenir avec lucidité et en étant toujours force de proposition dans l'intérêt des salariés que nous représentons. »

Après avoir présenté les intervenants participant aux tables rondes, les deux secrétaires fédéraux ont remercié les équipes syndicales, dont la vie et les expériences sont le cœur du rapport d'activité. Ils ont également souligné l'importance du travail mené

par le Groupe de Travail Automobile (GTA) mis en place par notre Fédération. Ils ont achevé la présentation par plusieurs constats qui font honneur aux métallos : malgré la mise en place des

CSE et la baisse des moyens syndicaux qui s'est ensuivie, les équipes ont poursuivi leurs missions avec une détermination intacte et ont continué d'obtenir de bons résultats, notamment sur le plan de la représentativité, avec en particulier une deuxième place largement confortée dans les services de l'automobile.



Le mot de l'UD et de l'UL

Les participants ont été accueillis par le secrétaire de l'UD de la Seine-Maritime Yanis Aubert et le secrétaire de l'Union locale du Havre Mathieu Prévoist, qui leur ont souhaité la bienvenue dans la première ville de la région. Soulignant la présence historique du syndicalisme dans cette agglomération portuaire, ils ont rappelé la priorité donnée par FO au développement syndical sur le bassin havrais et la volonté sans faille des militants FO de porter haut et fort les couleurs de notre organisation.



Une organisation au top

L'équipe d'organisation de l'événement a été chaleureusement félicitée par l'ensemble des participants pour son efficacité et la qualité de l'accueil. Pour cette conférence, les métallos n'ont pas été les seuls à mouiller le maillot, puisque des militants d'autres fédérations sont venus les épauler ainsi que plusieurs retraités. Comme souvent chez FO, une belle mobilisation interprofessionnelle, qui a été à la base d'un beau succès.



Après les tempêtes, l'heure du bilan

La première table ronde de la conférence avait pour thème « la filière automobile en France depuis 4 ans : le temps du bilan du plan automobile ». Francis Bartholomé (président de Mobilians), Marc Mortureux (directeur général de la PFA), Bernard Jullien (économiste et universitaire) et Jocelyn Gombault (responsable d'études à l'Observatoire des métiers des services de l'automobile de l'ANFA) ont répondu aux questions de Florence Lagarde, directrice de la rédaction d'Autoactu.com, qui a animé avec talent les débats, avant de se livrer à des échanges nourris avec la salle.



Bernard Jullien, économiste et universitaire

Comment a évolué le paysage automobile depuis la dernière conférence de branche, il y a 4 ans ? Pour répondre à cette question plus complexe qu'il n'y paraît, Bernard Jullien a mis en avant plusieurs facteurs étroite-

ment imbriqués, permettant de mieux saisir les causes des profondes évolutions du secteur. Contrairement à ce que l'on pouvait espérer, les mouvements de délocalisations entamés avant la pandémie ne se sont pas ralentis, avec pour conséquence d'importantes pertes de volumes. Le Covid est venu doubler cette baisse puisque la production a chuté de 40 % durant cette séquence – le marché français a été le plus durement touché en Europe – mais sans pour autant entamer la rentabilité des industriels. « C'est une situation en trompe-l'œil, a jugé l'économiste, car le fort afflux d'argent public pour financer l'activité partielle et l'impossibilité de savoir ce que sera à l'avenir une situation "normale" nous montrent ceci : les vrais dégâts sociaux sont encore à venir. » Autre point

notable : l'électrification de la filière s'est accélérée, avec un impact considérable sur l'ensemble de ses acteurs. Enfin, la guerre en Ukraine et l'explosion de l'inflation ont débouché sur un

contexte monétaire qui rend plus difficile l'intervention des pouvoirs publics. La prudence s'impose donc, car « tous les changements ne se sont pas encore produits ».

Face à cette situation marquée par une baisse de la production nationale, des instances comme la PFA ont un

rôle majeur à jouer. « Si les effets des délocalisations ont bien été anticipés, la crise Covid a surpris tout le monde mais a aussi montré la capacité de résilience de la filière, a considéré Marc Mortureux. Le contrat de filière 2018, qui traduisait en projet clair et cohérent la forte croissance de l'électrique, n'a d'ailleurs pas pâti de la pandémie et les entreprises ont pu poursuivre le mouvement de transformation qu'elles avaient entamé. » Malgré une santé solide, la filière connaît pa-



Marc Mortureux, directeur général de la PFA.



radoxalement un problème de recrutement qui la conduit à poursuivre ses externalisations et pose la question de son attractivité, alors pourtant qu'elle joue un rôle fort mais trop peu valorisé dans la transition



Francis Bartholomé,
président de Mobilians

environnementale. En aval, les services de l'automobile ont eux aussi dû faire face aux tempêtes qu'a affrontées la production et en tirent un bilan plutôt positif. « On oublie trop souvent que la vente de pièces et le marché de l'occasion devancent la vente de véhicules neufs

dans la rentabilité des services », a rappelé Francis Bartholomé. La mise en place de l'APLD a ensuite amorti le coût social de la pandémie et l'efficacité du plan de relance automobile a permis une belle année 2021. La crise des semi-conducteurs a engendré de nombreux reports de livraison et donc de bons chiffres pour cette année « mais le trompe-l'œil existe là aussi, a nuancé le président de Mobilians, car les prises de commandes se font rares, sans oublier l'attente des clients par rapport à l'électrification. » Reste que dans l'aval aussi, la question du recrutement demeure centrale, malgré les bons effets du plan d'aide à l'apprentissage.

C'est sur ce sujet et celui des compétences qu'est intervenu Jocelyn Gombault. Les services de l'automobile

créent de l'emploi sans discontinuer depuis 2020, a-t-il rappelé, portés par l'apprentissage et par une attractivité que confirment les fortes demandes concernant les CAP et Bac pro services auto. « Pour autant, les entreprises connaissent des difficultés de recrutement car à peine la moitié des jeunes sont diplômés en fin de parcours de ces formations très exigeantes », a-t-il fait valoir. Pour lui, cela pose la question de la réforme des lycées professionnels, tant la différence est visible avec les CFA, dont les apprentis sortent quasiment tous diplômés et prêts à la vie professionnelle. Les échanges avec la salle ont assez largement rebondi sur les propos des intervenants, avec notamment des questions de Fabrice Gloaguen (Renault Sandouville), de Brahim Ait-Athmane (Métaux du Val-de-Seine), de Fabrice Cambier, dont le site Toyota Onnaing est le champion du segment B fabriqué en France, de Dominique Jacquot (Stellantis Caen), de Mariette Rih (Renault) et Sébastien Frémont (JTEKT Bearings). Ce dialogue a permis de revenir sur les enjeux de la formation, mais aussi des attentes des jeunes générations et des réponses à l'élaboration desquelles, à n'en pas douter, notre organisation doit participer.



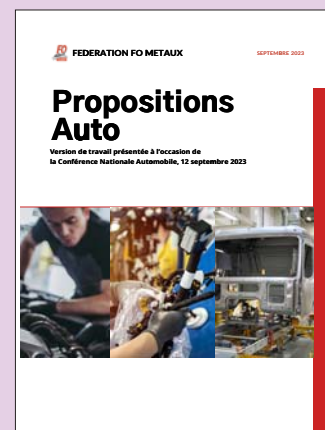
Jocelyn Gombault,
ANFA.

Une force de proposition



Accompagné d'Olivier Pascot, DSC chez FPT et coordinateur du GTA, Jean-Yves Sabot et Valentin Rodriguez ont présenté l'avancement des travaux du groupe autour d'une thématique forte : « faire de l'électrification un levier de réindustrialisation du site France ». Olivier Lefebvre (DSC Stellantis) et Christophe Hertz (DSC Renault Trucks Commercial France) ont également participé à la présentation. Les métallos ont ainsi pu prendre connaissance d'une dizaine de nouvelles propositions de FO Métaux des-

tinées à défendre l'industrie automobile dans son ensemble et ses emplois. Elles vont s'enrichir des travaux de la Conférence et ont vocation à être adressées aux pouvoirs publics dans l'esprit de force de proposition qui est celui de notre organisation.



Un avenir électrisant

Une deuxième table ronde a permis aux mêmes intervenants de poursuivre le dialogue en examinant l'avenir de la filière automobile face aux enjeux économiques et environnementaux, pour tenter de se projeter et d'anticiper les transformations à venir.



L'avenir de la filière est en train de s'écrire, littéralement, avec la conception du contrat de filière 2023-2027 par ses acteurs. Nombreux parmi eux sont ceux à considérer que le choix de l'électrique comme solution unique constitue un risque – dont notre Fédération, qui avait demandé un moratoire sur la fin des motorisations thermiques et hybrides, prévue pour 2035 – mais « nous devons à présent réussir l'électrification de l'automobile et déterminer l'ensemble des mesures nécessaires pour y parvenir », a considéré Marc Mortureux, qui est revenu sur les différents aspects du dossier actuellement à l'étude : considérer le cycle de vie complet des véhicules en termes d'émissions de CO₂, prendre en compte les véhicules utilitaires, mettre les bouchées doubles sur l'économie circulaire et plus particulièrement dans la filière batte-

rie, travailler sur le parc automobile dans son ensemble (partant du constat que les véhicules thermiques rouleront bien après 2035) mais aussi réflexion avec les collectivités territoriales sur la notion même de mobilité... « Un nombre croissant de sites industriels vont produire du véhicule électrique sur notre territoire et un écosystème de l'électrique est en voie de constitution dans notre pays », s'est réjoui Bernard Jullien, rappelant qu'il faudrait néanmoins se pencher sur la fiscalité dans ce dossier et notamment sur le bonus écologique, qui doit être adapté aux nouvelles réalités de l'électrique.

Quid des services de l'automobile dans le futur contrat de filière ? « Les clients sont pour le moment peu enclins à passer systématiquement à l'électrique, note Francis Bartholomé. Il faut donc éviter une cassure

La métallurgie et sa convention collective nationale



Après les tables rondes, les travaux se sont poursuivis sous la forme d'ateliers thématiques. Dans celui consacré à la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier prochain, Valentin Rodriguez est revenu sur les nouvelles classifications et la grille de salaires renégociée au printemps et signée au début de l'été par notre organisation. Détaillant les principes du nouveau dispositif, il a rappelé qu'il s'appuyait sur plusieurs outils, tous disponibles dans la rubrique dédiée du site internet FO Métaux. « C'est un changement majeur, a-t-il résumé, et la Fédération est là pour aider les équipes à mieux l'appréhender, notamment au travers de son offre de formation syndicale. »

commerciale entre l'industrie et les services qui guident les clients dans l'achat, et pour cela éviter une surproduction que les réseaux peineraient à absorber. » Si la course aux volumes paraît prématurée, il n'en faut pas moins préparer l'avènement de l'électrique, notamment en avançant sur la récupération, qui doit davantage intégrer la préoccupation environnementale, mais aussi sur le parc roulant et son entretien de manière à réduire son empreinte. Opérer ces changements va demander des compétences, mais la question de l'emploi reste encore difficile à anticiper. « Le scénario prospectif qui nous semble le plus probable situe la part de l'électrique dans le parc automobile entre 20 et 40 % en 2035, révélait Jocelyn Gombault, avec des effets sur l'emploi assez contrastés. » Ainsi, le vieillissement du parc devrait générer une demande d'entretien et de réparation, avec cependant une montée en puissance de la réalisation de ces opérations (pour les plus simples) par les automobilistes eux-mêmes. Quant à la voiture électrique, si elle semble demander moins d'entretien et d'heures de main-d'œuvre, la filière manque d'éléments pour se faire une image de ce que sera le marché de la réparation. « Potentiellement, de 1 500 à 3 000 postes pourraient être menacés chaque année », a résumé Jocelyn Gombault, précisant que des débouchés restaient à créer dans la réparation de batterie, par exemple. « La question centrale est de savoir quelle voiture électrique on veut », a poursuivi Bernard Jullien. Alors que les délocalisations ont essentiellement concerné les segments A et B, c'est-à-dire ceux qui forment le cœur du marché hexagonal, il est impératif de couvrir les besoins correspondants en électrique, sous peine de voir le tissu industriel

continuer de se racornir. Si l'attribution à la France de la fabrication des futures R5 et 4L par Renault est une bonne nouvelle, Stellantis ne joue pas la même partition, a fait remarquer l'économiste pour mieux souligner que beaucoup va dépendre de la stratégie des constructeurs. D'où la nécessité de favoriser leurs investissements en France, a complété Marc Mortureux, qui s'est toutefois inquiété du prix du véhicule électrique qui, plus coûteux à produire, risque fort de rester plus cher que le thermique. A cet égard, les échanges avec les métallos FO ont montré leur appréhension quant à l'arrivée d'une concurrence chinoise abordable et de qualité, notamment sur des segments porteurs comme celui des SUV, mais qui aura probablement besoin d'une production locale si elle vise de forts volumes. Les intervenants ont notamment répondu aux questions de Brahim Ait-Athmane (Métaux du Val-de-Seine), Eric Chauvirey et Gino Croisy (Valeo), Philippe Diogo (Stellantis) et Patricia Bocciarelli (Stellantis & You France).

Trésorerie : la gestion se dématérialise

Le trésorier fédéral Jean-Yves Sabot a présenté le nouvel espace dédié aux trésoriers et secrétaires de syndicats sur le site internet de la Fédération. Outre l'historique des opérations de chaque syndicat et l'accès à des moyens de paiement sécurisés pour les timbres et vignettes, l'outil va prochainement permettre de stocker les statuts à jour et validés, les PV d'assemblées générales et les désignations syndicales, sans oublier les formalités d'inscription pour le congrès fédéral de 2024 et tous les événements s'y rattachant, comme les conférences et formations qui se tiendront à cette occasion. A noter que c'est sur cet espace exclusivement que se feront les inscriptions pour le congrès. Il a également, au terme des échanges avec la salle, rappelé la récente ouverture de la boutique en ligne FO Métaux, accessible via le site internet de notre Fédération, et proposant à prix coûtant du matériel syndical fabriqué en France, en cohérence avec les positions de notre organisation.



Le développement, un enjeu majeur

La montée en puissance des cadres dans la métallurgie rend incontournable la conquête du 3^{ème} collège pour assurer la pérennité de notre organisation. Un des ateliers de la conférence était consacré à la question.

Pour garantir l'indépendance et l'efficacité de notre organisation dans ses missions de défense de l'industrie et de ses salariés, le développement syndical s'avère indispensable. Le secrétaire fédéral Bruno Reynès a donc animé un atelier consacré à ce sujet, avec une attention toute particulière accordée à la question du 3^{ème} collège. « La moitié des effectifs de la métallurgie sont aujourd'hui des ingénieurs et cadres, et cela va aller en s'amplifiant, a rappelé Bruno Reynès. C'est un enjeu d'autant plus fort qu'ils seront demain intégrés dans la représentativité globale de notre Fédération avec l'entrée en vigueur de notre convention collective nationale. Pour les convaincre, il faut d'abord s'adapter à leurs spécificités, mais aussi persévérer dans l'effort sans attendre de résultats immédiats. » Evoquant la nécessité de mutualiser les bonnes pratiques et d'instaurer entre les équipes syndicales un échange permanent sur leur expérience, il a aussi souligné qu'il leur appartenait de montrer la légitimité de notre organisation à représenter les cadres par un lien direct et régulier avec eux. « Les consulter pour mieux cerner leurs attentes et y apporter les réponses adaptées est incontournable, mais leur



Flavien Bilquez,
APSAC

donner la parole comme nous le faisons avec tous les salariés est aussi une façon de renforcer la démocratie syndicale et de redynamiser la notion de revendication », a fait valoir le secrétaire fédéral. Il a ensuite échangé sur la question du 3^{ème} collège avec plusieurs participants, dont Eric Chauvirey (Valeo), Antoine Mendes (DSC Lear), Christophe Hertz (DSC Renault Trucks Commercial France), Aleksander Hurwic (Hitachi Astemo), Frédéric César (DSC Forvia) ainsi qu'Hervé Flavigny et Pascal Aussel, deux cadres dirigeants de Forvia syndiqués chez FO. Flavien Bilquez, de l'APSAC, a pris la parole à sa suite pour présenter le dispositif de formation FO Métaux, qui s'appuie sur la formation fédérale et ses 5 cycles, mais aussi sur l'APSAC, organisme de formation certifié et spécialisé dans les formations destinées aux élus des CSE, qui prépare notamment à la CCPM « référent classification des emplois » en vue de l'application de la nouvelle convention collective de la métallurgie.



Actys Expertises

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES 

Notre cabinet d'expertise-comptable est dédié exclusivement aux représentants du personnel (CSE, Organisations Syndicales...) et tourné à 100 % vers vos attentes. Chaque expertise est unique, objective et n'a pour seul objectif que de répondre à vos besoins.

Nos conseils et analyses n'ont de sens que parce qu'ils mettent notre valeur ajoutée au service de votre négociation et vous permettent d'alimenter votre politique contractuelle et de rééquilibrer le dialogue social.

Notre approche est pluridisciplinaire grâce à une équipe regroupant des financiers, économistes, juristes, experts en négociation sociale et auditeurs industriels.

ACTYS-EXPERTISES est basé en région parisienne et nous intervenons partout en France.



01 46 70 60 17



info@actys.expert

Ventes d'armes : record français grâce au Rafale

Les budgets militaires explosent un peu partout sur la planète, et les ventes françaises en profitent largement. En 2022, les exportations d'armes ont atteint leur plus haut niveau, culminant à 27 milliards d'euros, selon un rapport annuel au Parlement dévoilé cet été. La performance est historique, comparée aux 11,7 milliards de l'année précédente, et elle doit son succès aux ventes de Rafale, partout dans le monde. Selon l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri), le budget militaire des Etats s'est élevé en 2022 à 2 240 milliards de dollars (2 024 milliards d'euros), soit 2,2 % du PIB mondial, le niveau le plus important depuis la fin de la guerre froide. La grande majorité des contrats de vente d'armes françaises (64 %) a été signée avec des pays de la zone Proche et Moyen-Orient, au premier rang desquels les Emirats arabes unis, qui ont acheté 80 Rafale à Dassault pour 16 milliards d'euros. S'y ajoutent la commande de six Rafale par l'Indonésie (sur un total de 42 envisagé) et de six autres par la Grèce, qui viennent réaffirmer le succès de l'avion à l'export après une année 2021 déjà riche en contrats (Grèce, Egypte et Croatie), rappelle le rapport. Le chasseur construit par Dassault avait déjà largement séduit le Qatar, l'Arabie Saoudite, et continue de susciter des demandes en Inde.



Négociations, réunions de travail mais aussi fait insolite, l'actu de FO Métaux se décline également en brèves...

Égalité hommes-femmes : le tacle de la Cour des comptes



Erreurs de méthode, manque de pilotage, de stratégie globale. Malgré une « mobilisation indéniabie », les progrès vers l'égalité sont trop lents, a estimé l'institution dans un rapport publié le 14 septembre et qui juge sévèrement la politique

de l'Etat en matière d'égalité hommes - femmes. C'est la première fois que la Cour des comptes se penche sur ce sujet que les métallos connaissent bien pour le faire progresser par de solides accords d'entreprises, et elle l'a fait suite à une « demande citoyenne formulée sur la plateforme ouverte par le Conseil au printemps 2022 sur le web. Ce chantier, érigé au rang de « grande cause nationale » lors du premier quinquennat d'Emmanuel Macron, avait débouché sur plusieurs séries de mesures distillées au public au fil de comités interministériels, du Grenelle des violences conjugales ou encore d'un plan de lutte contre les mutilations sexuelles féminines. Ces très nombreuses initiatives manquent surtout, pour la Cour des comptes, d'une orientation claire et d'une vision générale et ressemblent surtout à « une succession de temps forts et une superposition de plans stratégiques interministériels sans véritable coordination », soulignent les auteurs du rapport, qui ajoutent que « le pilotage de la politique d'égalité a été rendu difficile par des lacunes dans la conception des mesures ». Heureusement que les métallos FO n'ont pas attendu après les pouvoirs publics pour agir efficacement sur le sujet !

Turbines Arabelle : le rachat se fait attendre

Selon le journal *Les Echos*, le rapatriement sous pavillon français des activités nucléaires de General Electric est freiné par les sanctions américaines liées à la guerre en Ukraine. Résultat : le retour sous pavillon tricolore des turbines Arabelle, les plus puissantes du monde, équipant de très nombreuses centrales nucléaires et les sous-marins



nucléaires français, et qui sont essentielles pour la relance du programme de construction de centrales nucléaires en France (six nouveaux EPR sont prévus à l'horizon 2050), n'en finit plus de s'éterniser. La raison serait technique : une partie des technologies utilisées par Geast [l'entreprise gérant les turbines qui doit être rachetée par EDF] appartient à General Electric. Or, il y a un risque que General Electric décide de ne plus livrer en raison de sanctions américaines, expliquait à la mi-septembre une source proche du dossier aux *Echos*, le principal client de Geast étant Rosatom, l'opérateur russe du nucléaire. En clair, EDF veut s'assurer de toujours pouvoir disposer de technologies américaines, même si le principal client de Geast est une entreprise russe. Toujours selon les informations du quotidien économique, la situation pourrait se débloquer si General Electric obtient une autorisation du Trésor américain, lui permettant de continuer à livrer ses technologies. En attendant, la France continue de payer l'erreur stratégique qu'a été la vente des turbines en 2014...

**LES ACTIONS DE PRÉVENTION,
D'ACTION SOCIALE
ET D'ACCOMPAGNEMENT
POUR LES ENTREPRISES DU SECTEUR DE
L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'AÉROSPATIALE
CIVILE ET MILITAIRE.**



Mutuelle
Solidarité
Aéronautique

MSAé / Mutuelle Solidarité Aéronautique CS 700 69 / 13726 Marignane cedex.
Mutuelle régie par le code de la Mutualité livre III.

MSAé

USM de la Marne : une USM de choc

C'est à l'issue d'un séminaire d'études et de formation sur la protection sociale à haut degré de solidarité animé par Malakoff-Humanis que les métallos marnais ont tenu l'assemblée générale de leur USM le 7 juin. Après le congrès qui a avait vocation à relancer l'USM en 2022, le bilan de l'année écoulée a montré que la structure était à nouveau sur les rails et filait bon train. Négociations territoriales avec l'UIMM sur, entre autres, la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie (CCNM), participation aux jurys paritaires, formations à la Fédération mais aussi dans le département pour ce qui est des classifications, présence constante à toutes les réunions fédérales de la région Grand-Est, sans oublier une forte implication dans la vie de notre organisation à tous les niveaux : l'équipe de choc de l'USM, emmenée par Christine Auger, a été sur tous les fronts, réussissant également à être aux côtés des métallos FO lors de débrayages ou de discussions avec les directions, sans oublier de mener dans le même temps l'indispensable travail de développement syndical sur le terrain.



« L'équipe abat un travail impressionnant en réalisant tout ce que l'on peut attendre d'une USM, s'est félicitée Géraldine Nivon, et parvient à recréer du lien sur l'ensemble du département et à insuffler à tous une vraie volonté d'aller de l'avant. Elle a redonné un second souffle à l'USM dans des conditions tout sauf simples. »

Géraldine Nivon a poursuivi avec un point sur l'activité de notre Fédération au plan national, notamment lors du récent combat contre la réforme des retraites, avant de revenir sur la CCNM. Gérard Ciannarella a complété le propos avec un rappel sur la formation fédérale ainsi que le groupe de travail sur les USM qui s'apprête à dévoiler ses préconisations. Sylvie Szeferowicz a conclu par une analyse de l'actualité nationale, dont la future loi travail, qui inquiète déjà le monde syndical.

Les métallos FO de la Marne se sont retrouvés à Châlons-en-Champagne le 7 juin pour l'assemblée générale de leur USM. Réunis autour de leur secrétaire Christine Auger, en présence des secrétaires fédéraux Géraldine Nivon et Gérard Ciannarella, ainsi que du secrétaire de l'USM 52 William Olivo et de la secrétaire de l'UD51 Sylvie Szeferowicz, ils se sont penchés sur les nombreuses missions remplies par l'USM.

David Elbaz nous a quittés

C'est avec tristesse et émotion que la Fédération FO de la métallurgie a appris la disparition de David Elbaz le 20 août à l'âge de 72 ans.

Salarié de la SAT (Société Anonyme de Télécommunications), puis de la Sagem, de Sagem Télécommunication et finalement Sagemcom, David Elbaz était un syndicaliste convaincu qui a contribué à imprimer l'empreinte de FO dans chacune de ses affectations professionnelles. Il avait été Délégué Syndical Central au sein de la Sagem, où il avait, avec l'équipe syndicale de l'établissement de Vélizy, fait de la section syndicale la première organisation du site, où FO détenait le CE. Chez Sagemcom, il fut à l'initiative de la création de l'Union Économique et Sociale et était le secrétaire de la section syndicale du site de Rueil-Malmaison, qu'il avait hissée au premier rang.

Il militait également dans son syndicat FO PNO (Paris Nord-Ouest), dont il a été secrétaire adjoint, au sein de la Fédération FO de la Métallurgie. Il était également très investi dans la vie de notre organisation au niveau confédéral, puisqu'il avait été secrétaire de l'UL FO de Rueil pendant un certain temps et à ce titre membre de la commission administrative de l'Union départementale FO des Hauts-de-Seine.

Son ami Alain Leborgne, délégué syndical de l'UES Sagemcom, qu'il avait aidé à créer la section syndicale FO sur le site Sagem du Ponant et qui le considérait comme son mentor en syndicalisme, se souvient d'un « camarade attachant, militant, à l'analyse fine qui cherchait toujours le moyen d'aider au mieux les salariés. Chacun savait que le syndicat pouvait compter sur la ténacité, la fermeté de David pour défendre les intérêts individuels et collectifs des travailleurs à tous les niveaux. Il n'hésitait pas à se déplacer dans chaque bureau pour recueillir les réclamations des salariés. » Il laisse aussi le souvenir d'un homme aux



fortes convictions mais avec le dialogue chevillé au corps, ouvert, cultivé et généreux.

La Fédération FO de la métallurgie partage la peine de celles et ceux qui l'ont connu et aimé et leur adresse ses plus sincères condoléances, avec une pensée plus particulière pour sa femme Catherine et ses enfants.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

**PAS
D'ABSTENTION
AUX ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES**

Votez FO pour faire entendre vos droits.

FO
Métaux

Notre industrie,
nos emplois !

www.fo-metaux.fr

Le syndicalisme durable

Frédéric Homez :
« reprendre notre indépendance »

Près de 200 métallos du groupe Airbus se sont retrouvés au Croisic (Loire-Atlantique) les 21 et 22 septembre pour un séminaire de formation, d'échanges et d'information. Rassemblés autour du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Edwin Liard, du coordinateur FO Airbus Dominique Delbouis et du secrétaire général de l'UD44 Michel Le Roc'h, ils ont mené des débats aussi riches qu'animés autour des thématiques qui font l'actualité de l'aéronautique et du groupe Airbus.

Le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie a conclu les travaux du séminaire en félicitant la coordination Airbus et les équipes syndicales d'avoir su renouveler leur grand rendez-vous annuel mais aussi d'avoir su, avec Reload, faire honneur au réformisme et à la pratique contractuelle avec une négociation qui restera historique et dans les mémoires, et accessible aux futurs délégués grâce à l'initiative du livre intitulé « Nom de code Reload ». Poursuivant sur l'appel de l'intersyndicale à manifester le 13 octobre, dans le cadre du mot d'ordre de la CES (Confédération Européenne des Syndicats) contre l'austérité, il a rappelé la position de notre organisation pour la mobilisation mais contre la grève avant d'élargir son propos au bilan du récent combat pour les retraites. « Nous avons démontré notre capacité à nous battre malgré le déni de démocratie et à gagner la bataille de l'opinion, a considéré Frédéric Homez. Mais ce combat, même si nous ne tournons pas la page sur le dossier des retraites, est à présent derrière nous et l'unité syndicale qui était alors nécessaire et pour laquelle nous avons œuvré n'a plus de justification. Il est temps d'en sortir. » Rappelant que notre organisation se saisit avant tout de questions sociales, il a partagé avec les métallos FO le constat qu'avec la montée en puissance de la question environnementale et de la transition écologique et énergétique, les questions sociétales s'imposent de plus

Le secrétaire général est ensuite revenu sur les grandes négociations en cours au plan national, et plus particulièrement celle sur les retraites complètes



taires, où il s'est inquiété de l'appétit du gouvernement pour le fonds de réserve de l'Agirc-Arrco, mais aussi de la menace que cela fait peser sur le paritarisme. Il s'est également insurgé contre la lettre de cadrage de Matignon imposant de trop faibles marges de manœuvres dans le dossier de l'assurance-chômage, avant de rappeler qu'il faudrait compter avec la voix de FO lors des négociations à venir sur le dialogue social et sur la formation professionnelle. Quant à la métallurgie, Frédéric Homez est revenu sur l'enjeu du déploiement de la nouvelle convention collective nationale au 1^{er} janvier prochain et a détaillé les positions défendues par notre Fédération sur la composition des collèges électoraux et l'application de la CCNM aux fédérations syndicales et patronales. Soulignant les bons résultats obtenus lors de la renégociation de la grille salariale cet été, il s'est félicité que FO Métaux ait anticipé la question du pouvoir d'achat et ait su maintenir la grille des minima au-dessus du Smic. Enfin, il a dévoilé une partie de l'agenda social à venir, avec des négociations en vue sur l'égalité homme-femme, la formation professionnelle et le handicap. Il a conclu en formulant pour les équipes FO Airbus le vœu de voir les élections professionnelles confirmer leur première place dans le groupe, se disant confiant dans leur capacité à rester n°1, « tant vous créez chaque jour, par notre présence constante sur le terrain, la base militante qui reste la condition indispensable à toute victoire ».

en plus à FO, tant elles ont un impact grandissant sur l'industrie et ses salariés. « Attention à ne pas nous écarter de nos prérogatives syndicales et à faire respecter notre indépendance », a-t-il souhaité.



Airbus group

Edwin Liard : « ne pas stigmatiser l'aéronautique »

Après avoir salué dans la tenue de ce séminaire une belle façon de renouveler et de dynamiser les échanges entre les métallos FO par le biais de la formation syndicale, le secrétaire fédéral Edwin Liard s'est attaché à brosser au travers de quelques chiffres une photo du secteur. Bien que les années 2022 et 2023 confirment la reprise de l'activité, l'économie mondiale n'en demeure pas moins convalescente et l'aéronautique avec elle, qui connaît des tensions sur l'énergie, les matières premières et les recrutements. « Nous devons réussir la remontée en cadence, en particulier sur l'A320, très demandé, a analysé le secrétaire fédéral, sans oublier le développement des démonstrateurs technologiques qui nous permettront d'être demain leaders sur l'avion vert. » Chez Airbus, et plus largement dans le secteur, la part de la défense dans le chiffre d'affaires est en progression, conséquence du conflit en Ukraine, mais le civil demeure la locomotive du groupe, tandis que le spatial se trouve à la croisée des chemins et doit impérativement faire d'Ariane 6 un succès pour pérenniser les 19 000 emplois de la filière. Avec 25 000 recrutements attendus cette année selon le GIFAS, l'aéronautique devrait franchir la barre des 200 000 emplois en France d'ici la fin 2023.

Les enjeux ne manquent pas : garantir notre souveraineté en matière d'approvisionnements, d'accès à l'espace, soutenir l'effort de défense, décarboner l'aviation. Edwin Liard a prévenu : Attention à ne pas freiner la transition écologique en stigmatisant l'aéronautique, au risque de limiter ses capacités de R&D et d'investissement. L'industrie n'est pas l'ennemi du climat, bien au contraire. » Il a d'ailleurs encouragé les métallos à se saisir de la question, qui entre dans les compétences du CSE depuis la loi Climat et Résilience de 2021, « sinon d'autres le feront ». Il a conclu par un hommage appuyé aux métallos FO pour leur courage et leurs actions depuis les dernières élections, en particulier lors de la pandémie et de ses conséquences, qu'ils ont affrontées avec détermination pour protéger les salariés et l'industrie par de bons accords et un dialogue social exemplaire.



Dominique Delbouis : « un statut social ambitieux »

Après avoir présenté le nouveau format du grand rendez-vous annuel des syndicats FO Airbus, articulé autour de tables rondes et d'un nouveau format de prise de parole, le coordinateur FO Airbus Dominique Delbouis est revenu sur l'activité de la coordination, et notamment la conclusion du colossal chantier Reload au terme de 19 mois d'intenses négociations pour remettre à plat les 174 textes constituant les accords société signés dans les années 1970. « Ce travail a permis de réécrire un statut social ambitieux pour l'entreprise et sa performance économique tout en étant au service de l'emploi et du progrès social, a-t-il fait valoir. En 60 ans, la syndicalisation en France a été divisée par 4, mais pas chez Airbus. C'est en s'appuyant sur nos militants que nous avons pu établir un rapport de force au service du dialogue social avec un grand sens des responsabilités, dans l'intérêt de l'entreprise comme des salariés, qui ne peuvent exister l'un sans l'autre. » La coordination a également consacré plusieurs semaines à une tournée des sites Airbus pour présenter et expliquer le résultat aux salariés, et mettre ainsi un terme à une épopée retracée dans un livre que les participants se sont vu offrir en fin de séminaire.



La coordination a dans le même temps assuré ses nombreuses missions en lien avec les équipes syndicales, parvenant notamment à de très bons accords salariaux, d'intéressement et de participation, sans oublier l'obtention de mesures exceptionnelles de pouvoir d'achat, qui ont bien montré que FO est le seul syndicat de la fiche de paie. Si l'équipe a pu poursuivre sur la GEPP et les questions d'égalité, diversité et inclusion, l'agenda très chargé a conduit à repousser certains dossiers, qui seront donc abordés dans les mois à venir, comme l'accord de dialogue social. Remerciant les métallos FO de leur mobilisation dans le combat contre la réforme des retraites, Dominique Delbouis s'est également félicité que leur action ait permis, lors du PSE, d'éviter tout licenciement sec et il a salué le retour des aérostructures dans le giron d'Airbus avec la création l'an dernier de la division Atlantic. Il a conclu sur les enjeux des prochaines élections professionnelles, où 10 000 salariés voteront pour la première fois depuis leur embauche, se disant confiant dans la capacité de FO à rester n°1 dans le groupe.



Le point des DSC : « fiers du travail accompli »

En préambule des tables rondes, les délégués syndicaux centraux des quatre divisions d'Airbus ont pris la parole pour une synthèse des grands domaines d'activités du groupe, tant aux plans économique et industriel que social.



**Dany Devaux,
Airbus Atlantic**

« Que de chemin parcouru depuis Power 8 et la tentative d'Airbus de vendre des sites ! D'Aerolia à Stelia puis à Atlantic, nous avons suivi sans dévier la ligne que nous avons définie alors et qui nous a permis de redevenir pleinement Airbus. Sans la force de nos militants, la ténacité de nos coordinations et l'appui de notre organisation, rien n'aurait été possible. Mais l'action ne s'arrête pas pour autant. Nous avons devant nous les élections professionnelles, que nous abordons avec un bon bilan là où les autres organisations syndicales n'ont rien. Défendons-le face à la désinformation à laquelle certains n'hésitent pas à se livrer et valorisons les avancées de Reload. Nous connaissons les enjeux du scrutin, en particulier sur le 3^{ème} collège, et nous sommes confiants : nous faisons notre travail pour être la force de tous les salariés tout en étant libres d'être FO ! »



**Bertrand Mendes,
Airbus Commercial**

« Nous sommes en train de relever le défi de la décarbonation de l'aérien par la voie de l'innovation, la seule qui, contrairement à une hausse des taxes ou une baisse forcée du trafic, peut aboutir. Notre situation industrielle pose d'autres défis, comme celui de la montée en cadence pour répondre à une demande toujours plus forte, sachant que nous avons déjà 10 ans de commandes devant nous et que le doublement attendu de la flotte mondiale d'ici 20 ans doit se traduire par 40 000 appareils à produire. N'oublions pas non plus la digitalisation, l'avènement de l'intelligence artificielle et la nécessité de recruter les talents de demain. Notre travail collectif a débouché sur de belles avancées pour les salariés mais nous constatons l'irruption sur les sites de collectifs portant des revendications ultra catégorielles qu'ils tentent d'imposer comme sujets prioritaires, et qu'il serait dangereux d'ignorer. Nous abordons les élections avec la fierté d'avoir fait le nécessaire pour défendre tous les salariés et en ayant pris en compte les spécificités des cadres. »



Vincent Perdriel, ADS

« Sur le spatial, l'échec de Vega C est dans toutes les têtes et les équipes sont en attente de la suite, notamment via un contrat pour deux satellites avec la Pologne. Le dernier vol d'Ariane 5 nous plonge aussi dans l'attente d'Ariane 6, Euclid fonctionne nominale en orbite et les autres programmes, comme Artemis, vont bon train.

L'A400M est toujours au top, de même que le MRT ravitailleur, dont l'automatisation avance vers le ravitaillement d'avions sans pilote. Dans le cadre du SCAF, les études prévoient un nouveau chasseur capable de conduire des essaims de drones ; les progrès des radars chinois remettent également la furtivité sur le plan de travail. Le projet ATOM vient d'être dévoilé. Il prévoit la transformation de notre division avec l'idée d'obtenir plus de rentabilité. Nous serons particulièrement attentifs sur les conséquences sociales de cette ambition. A l'approche des élections, nous faisons tout pour valoriser le beau bilan de nos actions. Ce sera l'aboutissement d'efforts de longue haleine, notamment pour notre syndicat de Toulouse. »



**Sylvain Dolza,
Airbus Helicopters**

« Nous avons fourni un énorme travail sur les quatre dernières années. Face à la pandémie et ses conséquences sociales et économiques, nous avons apporté par la négociation de bonnes solutions avec des mesures spécifiques aux différentes populations de nos

sites pour leur apporter une sécurité maximale sur tous les plans. Puis nous avons su éviter une véritable saignée sociale, là encore grâce au dialogue, avant de poursuivre avec Reload et la mise en place des nouvelles classifications. Cela a montré que notre richesse réside dans nos différences et notre capacité à tirer le meilleur de nous-mêmes et de chaque situation dans l'intérêt des salariés. Abordons les chapitres à venir avec l'envie d'en faire la continuité des précédents. Il faudra aussi repenser l'attractivité syndicale sans perdre notre identité, se saisir de la problématique du 3^{ème} collège et tirer les enseignements du combat contre la réforme des retraites. »

Le dialogue social

et ses enjeux pour Airbus



« Le dialogue social c'est ça, s'est félicité Dominique Delbouis en introduction de la table ronde dont il présentait le plateau : des représentants de la direction qui sont à la même table que les organisations syndicales et qui privilégient toujours l'échange dans la résolution des problématiques qui les réunissent avec une volonté commune de faire avancer l'entreprise autour de bonnes solutions. » Après avoir salué la capacité de notre organisation à s'engager et à respecter sa signature, notamment sur la convention collective nationale de la métallurgie, et à être un partenaire de confiance, Mikael Butterbach a pointé trois priorités dans le domaine social pour Airbus. La première, c'est celle de l'engagement des salariés dans un moment compliqué pour l'évolution de la société en général en cette période post-Covid marquée par l'inflation, la guerre et la crise environnementale, sans oublier la déconstruction des corps intermédiaires, avec tous les impacts sociaux que cela implique. La deuxième priorité, c'est de réussir la décarbonation de nos produits alors que le *flybashing* va bon train. « Il faut valoriser le travail considérable d'Airbus sur ce sujet, car cela joue également sur l'attractivité de nos métiers et donc sur notre avenir », a-t-il fait valoir. Enfin, réussir la montée en cadence sur les chaînes s'avère également essentiel. « Tout cela est conditionné par l'existence d'un dialogue social solide et efficace, à l'image de ce qui a été fait avec Reload, que nous considérons comme une partie intégrante de l'ADN du groupe et une partie des réponses à apporter aux défis du secteur. » Il a d'ailleurs indiqué que la qualité du dialogue social faisait bien des envieux dans plusieurs groupes industriels tricolores.

Néanmoins, pour un dialogue social de qualité, il faut des hommes et des femmes, et des moyens, autant d'éléments que les ordonnances Macron de 2017 ont amoindris, a fait remarquer Dominique Delbouis, constatant que c'était désormais au niveau des entreprises qu'il fallait faire bouger les lignes. L'échange avec les RH du groupe ont permis de révéler que ces ques-

tions seraient au cœur des prochaines négociations sur l'accord de droit syndical sans, naturellement, qu'aucune des parties ne dévoile à l'avance son jeu. « Si l'individualisation des problématiques prend de l'ampleur, a reconnu François Clément, Reload a contribué à reconstruire un sens collectif qui s'étiolait et il faudra poursuivre en ce sens face à la montée de communautés revendicatives. » La discussion a ensuite roulé sur la syndicalisation, qui faiblit en France mais reste forte chez Airbus, et sur cette thématique également, la vigueur du dialogue social, auquel sont consacrées des formations et sessions d'échanges pour une meilleure appréhension du fait syndical, a montré son utilité. « Nous formons nos managers, a expliqué Jean-François Saboulard, on montre les apports du dialogue social dans l'entreprise et on explique l'importance de négocier et signer des accords. »

Les échanges avec les métallos FO ont permis à ces derniers d'exprimer leur satisfaction à voir les RH démontrer leur attachement au dialogue social en se présentant face aux équipes. Entre questions relatives à l'épineux sujets de l'éthique et de la compliance, à la disparition du CHSCT et ses conséquences, à l'interprétation des accords, la montée de l'intelligence artificielle, l'impact de l'engagement syndical sur les carrières ou encore la question des classifications, rien ou presque n'a été oublié.

Frédéric Homez a conclu la table ronde en saluant la pratique du dialogue social chez Airbus et a souligné que FO, au travers de la convention collective nationale de la métallurgie au niveau de la branche, et de Reload chez l'avionneur, avait démontré son attachement à ce mode de relations sociales, déplorant cependant avec humour que, à l'instar du dossier et du conflit sur les retraites, le gouvernement n'y soit pas formé. Il a rappelé la revendication de FO Métaux de revenir sur la limite des trois mandats syndicaux successifs, identifiée comme un frein important au dialogue social.

Si une table ronde a suscité beaucoup de débats, c'est bien celle qui était organisée avec la participation de Mikael Butterbach, DRH Airbus France, Jean-François Saboulard, futur DRH Airbus SAS et négociateur Reload, et François Clément, en charge des politiques sociales chez l'avionneur. Face à eux, Frédéric Homez, Edwin Liard et Dominique Delbouis portait la parole syndicale.

Les interventions des délégués :

« rester n°1 »

Les métallos sont montés à la tribune pour des prises de parole consacrées à la situation de leur implantation mais aussi aux enjeux des élections professionnelles qui se tiendront dans tout le groupe d'ici la fin de l'année.



Frédéric David,
Airbus Montoir de Bretagne

« Depuis la crise sanitaire, le moral remonte lentement mais les salariés demeurent pessimistes et les organisations syndicales contestataires capitalisent sur le mécontentement ambiant en dépit de leur totale absence de bilan. On en revient aux pratiques stali-

niennes et à la politique de la terre brûlée pour une campagne électorale au rythme des coups bas. Etre devenu Airbus Atlantic est une force que nous devons apprendre à utiliser, notamment en renforçant notre coordination. Alors que les élections approchent, certains sujets comme la flexibilité du temps de travail et son avenir après le 1^{er} janvier 2024, constituent des problématiques auxquelles il faut apporter des réponses. C'est important pour nos 3 000 salariés, dont plus 1 800 sont en équipes alternées et donc concernés par le passage aux heures fixes. Sur ce sujet, il ne faut surtout pas laisser de prise à la démagogie. »



Marie Lepallier Tourin,
Airbus Nantes

« Après avoir rejoint FO en 2021, j'ai rapidement pris des responsabilités et découvert le sens de l'engagement et de l'écoute des salariés que nous défendons. Entre le PSE, la fusion au sein d'Airbus Atlantic, les nouvelles classifications, les négociations Reload, une

montée en cadence pas toujours bien accompagnée, la réforme des retraites et les problématiques liées à l'inflation, nous n'avons pas eu un instant de répit. L'avenir du site préoccupe les salariés. Il doit passer par le développement de l'activité mais aussi par plus d'attention à la qualité de vie au travail, ainsi que des embauches avec des rémunérations attractives, car en ce domaine, le compte n'y est pas, sans parler de la nécessité d'une promotion sociale simple et équitable. Face aux fake news et au risque du vote protestataire, nous nous battons contre la bêtise pour montrer qu'aux prochaines élections professionnelles, le bon vote peut faire bouger les lignes. »



Loïc Jouan,
Airbus Saint-Nazaire

« Notre site rassemble 1 000 salariés sur les 7 500 métallos que le compte le bassin de Saint-Nazaire. Nous rencontrons des problèmes de sous-traitance et, surtout, de recrutement. Chez les cols bleus, les heures supplémentaires et la fatigue s'accumulent.

Dans les fonctions supports, les salariés sont débordés et nous ne savons plus comment nous y prendre pour les épauler, d'autant que les remontées vers les Ressources humaines ne donnent plus aucun résultat. Notre toute jeune équipe syndicale arpente le terrain et ne ménage pas ses efforts. Nous invitons régulièrement les salariés nouvellement embauchés pour leur expliquer qui nous sommes et ce que nous faisons, bref, à quoi sert FO. Nous espérons de bons résultats de cette démarche, notamment sur le 3^{ème} collège, où la concurrence syndicale est particulièrement rude. »



Gregory Vernon,
ADS, Elancourt

« Dans la perspective de nos élections, début novembre, nous nous attachons à valoriser notre travail et à centrer nos messages sur le « pourquoi » de notre syndicalisme et sur la force du dialogue social. Il faudra, pour la suite, se méfier de Printemps écologique, qui fête

ses deux ans et fait preuve de beaucoup d'efficacité malgré des revendications trop catégorielles. La création d'Airbus Protect pour rassembler Apsys et Cybersecurity nous a amenés à un long travail pour trouver des militants et créer une section, et nous sommes sur le point d'y parvenir. Les militants qui ont animé la section syndicale FO chez Cybersecurity nous ont montré qu'on pouvait déployer de l'énergie pour la cause syndicale et poursuivre ensuite une belle carrière, même lorsque l'on est cadre. En pleine campagne, nous devons gérer le projet ATOM et ses potentielles conséquences, même s'il n'y aura théoriquement aucun PSE. Concernant les filiales SLC et l'ancien périmètre Cybersecurity, nous comptons bien les aider à revenir au sein d'ADS. »



René Lorenzi, Airbus SAS

« Les élections sont en vue dans un environnement qui reste fortement marqué par la pandémie et ses conséquences, ce qui se traduit par de lourdes incertitudes. D'autant qu'avec la montée du télétravail, les pratiques et les attentes ont changé, et que suite au redémarrage de l'activité, nous avons accueilli beaucoup de nouveaux salariés. Le mécontentement est là, bien ancré, et certains n'hésitent pas à jouer pour masquer leur absence de résultats. Nous sommes la deuxième organisation syndicale du site avec 25 % de représentativité et enregistrons une forte progression des adhésions à FO. Nous quadrillons un terrain qui n'a

rien de simple, sur un site qui regroupe 38 nationalités et 92 % de cadres, apportant aussi des propositions innovantes pour le CSE. C'est le travail d'une équipe solide et déterminée, et nous comptons bien qu'il va nous permettre de progresser à nouveau. »



Benoît Peropadré, ADS, Toulouse

« Notre syndicat a traversé plusieurs années assez sombres et a vu le bord de l'abîme. En outre, porter nos valeurs n'est jamais simple sur notre site, tant la contestation permanente y est la règle. Mais nous pouvons aujourd'hui nous appuyer à nouveau sur une équipe solide et compter sur une coordination FO Airbus au top. Les élections professionnelles sont un enjeu majeur pour nous, car nous sommes actuellement à 12,8 % de représentativité. La population du site a beaucoup changé, avec l'arrivée de jeunes assez peu intéressés par le syndicalisme et un paysage syndical plus trouble. Mais nous négocions au plus serré sur des revendications réalistes, nous signons des accords et obtenons de vraies avancées, qu'il nous faut parvenir à valoriser, avec le soutien de notre organisation. »



Yannick Wasielewski, CSE Méaulte

« La maîtrise du CSE est pour nous un atout de poids. Pour mieux toucher les nouveaux embauchés et l'ensemble des salariés, nous avons mis en place une journée d'intégration afin de leur présenter l'institution et ses membres. Nous les rassurons en leur faisant bon accueil, en détaillant nos prestations mais aussi en les sensibilisant à la pratique syndicale et aux organisations comme la nôtre. Cette confiance que nous construisons dès le premier jour permet à nos militants de terrain d'avoir un contact plus facile et plus rapide, avec à la clé une syndicalisation qui gagne en efficacité. Cette démarche constitue un atout majeur qui nous rend confiants pour le scrutin à venir. »



Jean-Sébastien Seigné, Airbus Opérations, Toulouse

« Nous avons eu notre lot de moments difficiles ces dernières années mais sommes toujours restés en mouvement, au plus près du terrain. C'était d'autant plus impératif que près de 2 500 cadres sont récemment arrivés sur notre site. Si nous nous développons sur le 3^{ème} collège, nous n'oublions pas les deux premiers pour une dynamique globale de syndicalisation. L'équipe s'est rajeunie et ne manque ni d'envie ni d'ambition, ce qui nous rend confiants en l'avenir. Qualité de vie au travail, emploi, pouvoir d'achat, transition écologique et dialogue social ; tels sont les thèmes sur lesquels nous avons axé notre campagne électorale. Là aussi, nous sommes confiants car nous avons accompli un solide travail dans tous ces domaines. »



Véronique Ferré, Ariane Group, Les Mureaux

« Après le dernier vol d'Ariane 5, qui a été le moteur de l'indépendance spatiale européenne pendant 30 ans, l'inquiétude grandit chez ArianeGroup. La filière semble à l'arrêt alors que le carnet de commandes est plein. La confiance des

clients est là, mais pour combien de temps ? Le lancement d'Ariane 6 devient urgent. Si les problèmes du programme montrent que nous avons été un peu trop ambitieux, les salariés n'en sont pas moins gonflés à bloc pour réussir le premier tir, fin 2024. En attendant, il faut se remettre à niveau et booster notre attractivité. Plus largement, notre modèle de financement est obsolète et l'industrie spatiale européenne doit se réorganiser pour faire face à SpaceX. Les acteurs du *new space* sont gourmands mais ils ne pourront pas avoir une offre aussi complète que la nôtre, sans parler de la condition de leurs salariés. Sur ce plan aussi, soyons revendicatifs et ambitieux pour attirer et garder les meilleurs. »



Isabelle Cadillon, CSEC Airbus Commercial

« En matière d'égalité professionnelle, Airbus se situe dans le haut du classement, avec un index de 89/100 et 39/40 pour les rémunérations. Les résultats sur les formations et les promotions sont satisfaisants, de même que les

augmentations au retour des congés maternité. Reste un point noir : on ne compte aucune femme dans les 10 plus hautes rémunérations du groupe. Avec la loi Rixain, il faudra pourtant parvenir à 30 % de femmes dans les comités directeurs en 2026 et 40 % en 2029. Rappelons cependant qu'avec 22 % de femmes dans la métallurgie, certains objectifs sont difficiles à atteindre. La Commission égalité professionnelle de notre Fédération est en pointe sur le sujet et met à disposition de nombreux outils. Sur le handicap, l'obligation d'emploi de 6 % de salariés en situation de handicap est également compliquée à atteindre, d'autant que selon les sites, les profils recherchés sont rares. Nous nous battons beaucoup sur les questions de maintien dans l'emploi et là aussi, la Fédération est des plus actives au travers de son Groupe Réseau Handicap. »

Quelle responsabilité sociale pour les entreprises ?

Animé par Bruno Bardon, secrétaire de la commission RSE du Comité de groupe Airbus France (CGAF), une première table ronde a été consacrée à la notion de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Fayçal Abassi (expert RSE chez Syncéa) et Marjorie Alexandre (directrice de mission au sein du même cabinet et ex-secrétaire confédérale) se sont attachés à mieux cerner une thématique qui s'impose aujourd'hui aux entreprises mais aussi au monde syndical. L'idée ? En montrer les enjeux pour la filière aéronautique et le rôle qu'auront à jouer les élus dans son appropriation et sa mise en œuvre afin de mieux lancer le débat sur la question.



RSE. Trois lettres pour un concept qui prend une place grandissante dans l'actualité et constitue un défi autant qu'un enjeu. Comment la définir ? Pourquoi en parle-t-on ? Participe-t-elle à la fragmentation de la société ou au contraire a-t-elle un caractère fédérateur ? Autant de points que la table ronde consacrée à la responsabilité sociale des entreprises avait vocation à éclaircir. Comme l'a expliqué Marjorie Alexandre, le concept, basé sur une démarche volontaire, s'autorise plusieurs définitions. « Un point de départ peut être la norme ISO 26000, qui a la particularité de n'ouvrir à aucune certification mais de donner des lignes directrices, a précisé la directrice de mission. Ici, il s'agit de la responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique qui contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société ; prend en compte les attentes des parties prenantes ; respecte les lois en vigueur et est compatible avec les normes internationales ; est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations. » Pour la Commission européenne, la responsabilité sociétale des entreprises (ou sociale) est définie comme l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes. En d'autres termes, la RSE c'est la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable. Mais de-

puis la mise en place d'un cadre légal en 2017 avec la loi sur le devoir de vigilance, la jurisprudence apporte régulièrement des précisions et la démarche perd peu à peu son caractère volontaire pour s'inscrire dans un schéma plus contraignant. « Derrière, c'est aussi de la question du développement durable qu'il est question, a ajouté Fayçal Abassi, qui suppose de parvenir à faire se recouper de manière équilibrée les piliers environnementaux, économiques et sociaux d'une activité. Le RSE, c'est donc la performance de l'entreprise dans ces trois domaines en même temps, c'est une approche transversale et pas seulement environnementale, qui traduit concrètement le développement durable au sein de l'entreprise. » En ce sens, l'écologie n'est pas l'ennemi de l'économie – une philosophie que FO Métaux a fait sienne depuis de nombreuses années – puisque ces notions sont à concilier. Reste alors une question. Si la direction et les actionnaires se posent en garants de la performance économique et les organisations syndicales en gardiens du social, qui donc s'occupe de mesurer l'impact environnementale et avec quelle légitimité ? Là aussi, l'enjeu est majeur pour toutes les parties prenantes au dossier.

« Si le concept de RSE peut sembler à la mode aujourd'hui, il est en fait loin d'être nouveau puisqu'il a été forgé en 1953, a précisé Marjorie Alexandre. C'est donc une question vivante dont la construction s'est lentement opérée sur plus d'un demi-siècle et continue aujourd'hui. » Les organisations syndicales y participent d'ailleurs activement. Ainsi, FO a contribué à la mise en place d'une commission sur le sujet au sein de l'OCDE. Plus largement, cette implication des syndicats a également contribué à ce que le pouvoir politique s'empare de la question pour légiférer,



Fayçal Abassi
expert RSE Syncéa

jusqu'à l'inclure dans les prérogatives des élus des CSE avec la loi climat et résilience en 2021 ou à reconnaître que la santé et la sécurité au travail sont des droits fondamentaux. Si la RSE bénéficie maintenant d'un coup de projecteur, c'est aussi parce que la question climatique est devenue centrale et s'est imposée aux entreprises. Fayçal Abassi n'a cependant pas caché le risque bien réel que la sphère économique ne finisse par « neutraliser » le sujet par des stratégies de communication si des interlocuteurs solides ne prenaient pas place face à elle et a considéré que les organisations syndicales avaient à la fois la légitimité et le poids nécessaire pour assumer ce rôle, à condition d'être capables et désireuses de s'en saisir. D'autant que sur les trois champs du RSE (déclaratif, consultatif et négocié), le dernier, qui est le plus concret, est pleinement à la mesure des syndicats, qui pourront très bientôt s'appuyer sur des matrices de matérialité. Cet outil, issu du monde financier, vise à hiérarchiser les enjeux économiques, financiers, sociétaux et environnementaux au regard de l'ambition de l'entreprise et des attentes de ses principales parties prenantes. Cette hiérarchie classe principalement les enjeux par importance (majeurs, cruciaux...) et par nature (social, sociétal, environnement, gouvernance, finance, affaires...). A noter, comme l'a rappelé Jean-Marc Escourrou, qu'il a été mis en place chez Airbus grâce aux syndicats, au travers du comité européen d'Airbus group.

Le vent du changement

Derrière toutes ces notions, quels enjeux pour l'industrie ? Après une 4^{ème} révolution, celle de la digitalisation, l'industrie pourrait en connaître une 5^{ème} centrée sur la question environnementale, et qui promet d'avoir des retombées importantes. En premier lieu, sur la capacité à recruter, tant les jeunes générations font à présent de la préoccupation environnementale un critère dans leur choix de carrière et d'employeur. Sur la capacité de financement, ensuite, car un nombre croissant de fonds placent la performance environnementale au premier rang de leurs critères d'investissement. « Ne pas être RSE-compatible, a d'ailleurs fait remarquer Fayçal Abassi, c'est se priver de l'accès aux financements et donc se condamner à rater sa transition écologique, et peut-être à disparaître. » Enfin, il faut parvenir à une prise en compte de la totalité des émissions de gaz à effet de serre, y compris indirects, de l'entreprise pour apporter des solutions efficaces à la question climatique.

Les échanges avec les métallos FO qui ont suivi la présentation ont montré leur fort intérêt pour le sujet. Bruno Bardon s'est fait dans un premier temps leur porte-parole en s'interrogeant sur la notion de performance durable pour une entreprise RSE, avec notamment la question de la mesure de la performance sociale, mais aussi sur la capacité des syndicats à être partie prenante, avec la légitimité et la singularité que leur confère le paritarisme. « Existe-t-il un socle réglementaire dans chaque secteur qui garantisse des mesures justes et comparables de ses entreprises ? », a également demandé Bruno Bardon. Sur ce point, l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a fait savoir récemment qu'il faudrait mettre en place une certification des chiffres environnementaux par des entités indépendantes, faute de quoi il fallait s'attendre à de

sérieux problèmes de compétitivité. Quant à l'importance que peut avoir l'engagement RSE dans les choix du client final sur un produit, il reste difficile de le quantifier, malgré la montée en puissance de la préoccupation environnementale.

Comment obliger les directions à inclure les syndicats

dans les parties prenantes, s'est demandé Jean-Philippe Oranger (Marignane) ? En s'assurant d'un poids incontournable dans l'entreprise afin de porter le sujet dans le champ de la négociation, ont répondu les experts. Quid de la mesure de la performance sociale, s'est interrogé Frédéric David (Montoir de Bretagne) ? Si l'économique se chiffre en euros et l'environnemental en tonnes de CO₂, il semble que seuls des indicateurs tels que le nombre d'accords ou le nombre de recrutements peuvent fournir un début de réponse dans une approche qui ne pourra être que qualitative. Pour Jean-Damien Bloquet (Elancourt), le danger peut aussi venir, pour l'industrie, d'une application trop stricte de la RSE, en particulier si tous les pays ne jouent pas le même jeu. « Ces normes ne s'appliquent pas aux entreprises mais aux Etats, a répondu Marjorie Alexandre, et il y a un fort enjeu à justement ramener cela dans le cercle de l'entreprise. » Autre préoccupation, portée par Josette Raynaud (Toulouse) : celle d'une dimension sociétale à redéfinir, et pour laquelle les experts considèrent par la démonstration que l'entreprise prend en compte des causes qui sont des sujets de société. Christophe Viron (Rochefort) a soulevé la question du niveau d'intervention des syndicats. Celui des CSE, a répondu le coordinateur, avec des besoins de formation auxquels il faudra répondre, a complété Edwin Liard. C'est Dany Devaux (Méaulte) qui a eu le mot de la fin avec cette question pour l'instant sans réponse : aura-t-on assez de temps pour changer en profondeur les mentalités et les comportements ? Seule certitude, notre organisation entend participer au changement.



Marjorie Alexandre,
directrice de mission Syrcéa



Les interventions des invités



Daniel Barberot, coordinateur Safran

« Safran sera à jour sur ses livraisons 2023 et continue de battre des records de production, malgré des soucis avec General Electric pendant la pandémie. Grâce à FO, l'APLD a permis d'éviter tout licenciement tandis que 10 000 salariés étaient mis à la porte aux Etats-Unis, et cela continue de se ressentir sur la production. Le dialogue social a été le seul vaccin efficace face au Covid. Nous aussi avons à faire face à des syndicats contestataires, mais nous parvenons à progresser en terrain hostile, comme à Villaroche, où l'équipe FO a enregistré de bons résultats électoraux. Les nouvelles classifications sont longues à mettre en place. Chez Safran, nous avons 700 fiches de poste sur près de 13 sociétés et 80 sites. Safran est actuellement sur la formation des managers et accompagne 1 200 passages cadres. Ce que nous l'obtenons, nous le devons à chaque fois à la négociation et à notre réformisme. »



Jean-Michel Couget, Latécoère

« Avec une logique d'investissement presque exclusivement tournée vers les Etats-Unis, nous redoutons que la production en France ne finisse par disparaître. Nos craintes ont été confirmées par la délocalisation des productions du site de Montredon, qui va donc devenir un site de services, vers le Mexique et la République tchèque, impliquant au passage la fermeture de Colomiers et de Labège, touchant des centaines de salariés. Nous avons pris nos responsabilités et avons réussi à négocier le maintien de plusieurs activités sur Montredon et à limiter la casse sociale par une bonne utilisation de la GEPP. Côté salarial, les NAO ont été compliquées. Par contre, nous ne sommes pas parvenus à entraîner la direction dans une véritable dynamique de déploiement de la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie. Enfin, nous allons nous battre pour conserver le CSE aux prochaines élections, avec un bilan plus que positif. »

Le comité européen



Le président du comité européen d'Airbus group Jean-Marc Escourrou est monté à la tribune pour un point sur l'activité du groupe, avec une bonne nouvelle : les moteurs attendus devraient être livrés comme prévu, ce qui permettra de faire de même concernant les livraisons d'avions, avec des

conséquences plus que positives pour les salariés sur leur intéressement, de même que les bons chiffres d'Airbus sur ses objectifs de décarbonation. Seul bémol : la question des accidents du travail qui, bien que rares, restent au-dessus des objectifs très bas fixés par le groupe. A l'approche des élections professionnelles, il s'est inquiété de la progression d'une organisation syndicale catégorielle qui profite du changement de physionomie d'Airbus, où le 3^{ème} collègue gonfle au détriment des deux autres, et a appelé à ne rien lâcher, en s'appuyant notamment sur la politique salariale obtenue par FO et les bons résultats des négociations Reload.

Le mot de l'UD

Le secrétaire général de l'UD44 Michel Le Roc'h a accueilli les métallos FO en les félicitant pour leur participation massive à la mobilisation contre la réforme des retraites « qui vole deux années de leur vie à des millions de salariés ». Revenant sur ce juste combat, il a rappelé le rôle joué par FO dans la construction et le maintien de l'unité syndicale, malgré le passage en force de l'exécutif au mépris de la population et de sa représentation à l'Assemblée nationale. Déplorant les récentes annonces gouvernementales sur les économies budgétaires à réaliser ou encore les déremboursements des franchises médicales, sans oublier l'omniprésence de l'inflation, il a constaté que FO n'aurait pas d'autre choix que de continuer de se battre sur ses revendications tout en restant prête au dialogue comme au rapport de force.



L'accueil

Le secrétaire du syndicat FO Airbus Montoir de Bretagne Frédéric David a souhaité la bienvenue aux métallos FO du groupe dans un département où l'industrie est très présente, et plus particulièrement sur le bassin de Saint-Nazaire avec Airbus et les chantiers navals STX.





Une organisation de haut vol

Les métallos FO ont unanimement salué le choix du lieu et la qualité de l'organisation du séminaire. Grâce à l'implication et l'énergie des équipes syndicales d'Airbus Saint-Nazaire et Montoir de Bretagne, le rendez-vous a tenu toutes ses promesses et a fait forte impression sur l'ensemble des participants.



L'OPCO Mobilités signe sa nouvelle convention d'objectifs et de moyens

Le 14 septembre, sur le Village des Métiers de la Mobilité lors des WorldSkills France 2023 (anciennement Olympiades des métiers), Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Bertrand Mazeau, Président de l'OPCO (Opérateur de compétences) Mobilités et Patrice Omnes, son Directeur général, ainsi que Stéphane Rémy, sous-directeur des politiques de formation et du contrôle à la DGEFP et commissaire du gouvernement d'OPCO Mobilités, ont signé la Convention d'objectifs et de moyens pour les trois années à venir. Le texte définit quatre priorités à mettre en œuvre autour d'une ambition commune : intégrer l'enjeu climatique.

« Signer notre convention lors des WorldSkills France 2023 est un symbole important, se réjouissait Bertrand Mazeau, qui préside l'OPCO Mobilités au nom de FO. Cela témoigne

de l'engagement de notre OPCO pour la promotion et la valorisation des métiers de l'automobile, de la logistique, des services et du transport. » Ce faisant, l'OPCO Mobilités est devenu le premier Opco à signer sa COM (Convention d'objectifs et de moyens) 2023-2025 avec le ministère délégué à la Formation professionnelle, une belle réussite après des mois de négociations parfois difficiles. « La formation aux métiers des transports et mobilités doit intégrer les enjeux de transition énergétique, d'égalité femmes-hommes et de meilleure inclusion de tous, soulignait Carole Grandjean, Ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels. Cette première signature de convention avec OPCO Mobilités, pour la période 2023-2025, permettra de concrétiser cette ambition commune. »

Anticiper et accompagner

La première priorité sera donc de déployer une action globale en lien avec la transition énergétique et environnementale. Le rôle de l'OPCO dans l'accompagnement des entreprises et des organismes de formation, notamment, se renforcera donc sur l'anticipation et l'accompagnement des impacts liés aux transformations énergétiques. « Les actions en lien avec la transition énergétique seront au cœur de notre stratégie d'ici 2025, précisait d'ailleurs Patrice Omnes, Directeur général d'OPCO Mobilités. Nous devons anticiper et accompagner les entreprises et les salariés au plus près du terrain grâce à nos implantations en métropole et désormais en Outre-mer. »



L'apprentissage restera au cœur des objectifs de l'OPCO puisque consolider son développement constituera la deuxième priorité, après la très forte croissance des dernières années de l'apprentissage dans les métiers de la mobilité. À ce titre, OPCO Mobilités renforcera ses dispositifs de formation des tuteurs et maîtres d'apprentissage et accroîtra son soutien financier à l'investissement au profit des CFA.

L'accent sera également mis, via la priorité 3, sur l'amplification des actions de promotion de métiers en lien avec la résorption des difficultés de recrutement qui freinent aujourd'hui la croissance des entreprises., avec une attention particulière portée à la féminisation des métiers de la mobilité. Enfin, l'OPCO entend renforcer les études et la prospective pour mieux accompagner les acteurs du secteur dans une période de mutation accélérée des technologies et des usages qui rend nécessaire une véritable anticipation des changements.

Néanmoins, et s'il faut se féliciter de cette signature, FO Métaux considère aussi que, dans un contexte inflationniste, de volonté de réindustrialiser le pays et d'augmenter le nombre d'alternants, il est regrettable que les budgets des conventions d'objectifs et de moyens des opérateurs de compétences (OPCO) soient revues à la baisse par rapport aux précédentes COM 2020-2022. « La formation professionnelle permet de créer les compétences de demain, s'insurge le secrétaire fédéral Edwin Liard, ce qui ne pourra pas se faire si les moyens financiers ne sont pas à la hauteur des enjeux ! »

Les congés payés sont-ils solubles dans la maladie ?

Avec plusieurs arrêts du 13 septembre 2023, la Cour de Cassation (n°22-17340 à n°22-17342 ; n°22-17638 ; n°22-10529 et n°22-11106), vient mettre en conformité le droit français avec le droit européen en matière de congés payés dans l'hypothèse d'arrêts maladie. Elle garantit ainsi une meilleure efficacité des droits des salariés à leurs congés payés.

Par ces arrêts : les salariés malades ou accidentés auront droit à des congés payés sur leur période d'absence, même si cette absence n'est pas liée à un accident de travail ou à une maladie professionnelle ; en cas d'accident du travail, le calcul des droits à congé payé ne sera plus limité à la première année de l'arrêt de travail ; la prescription du droit à congé payé ne commence à courir que lorsque l'employeur a mis son salarié en mesure d'exercer celui-ci en temps utile. Enfin dans le cadre d'un arrêt du même jour n°22-14043, elle vient accorder le droit au report des congés à l'issue d'un congé parental.

I - Droits à congés payés et maladie non professionnelle

Dans le 1^{er} arrêt (n°22-17340), les absences pour cause de maladie non professionnelle doivent désormais être prises en compte pour la détermination du droit à congé.

Pour mémoire, contrairement aux absences visées à l'article L. 3141-5 du Code du travail, les absences pour maladie non professionnelle ne sont légalement pas assimilées à du travail effectif pour le calcul des congés payés.

A défaut de dispositions conventionnelles plus favorables, ces absences entraînaient donc une réduction de la durée du congé annuel et n'étaient pas être prises en compte pour le calcul de l'indemnité de congés payés.

Or, selon la CJUE, tout travailleur, qu'il soit placé en arrêt de travail pendant la période de référence à la suite d'un accident survenu sur le lieu de travail ou ailleurs, ou à la suite d'une maladie de quelque nature ou origine qu'elle soit, ne saurait voir affecter son droit au congé annuel payé d'au moins 4 semaines (CJUE, grande ch., 24 janv. 2012, aff. C-282/10, Dominguez).

La Cour de cassation ne s'est pourtant pas alignée, pendant un temps, sur cette position de la CJUE et a refusé que les arrêts maladie d'origine non professionnelle soient assimilés à du temps de travail effectif pour la détermination de la durée des congés payés (A titre d'exemples : Cass. soc., 13 mars 2013, n° 11-22.285, Cass. soc., 2 juin 2016, n° 15-11.422).

La Cour de cassation, avec son arrêt du 13 sep-

tembre 2023, s'aligne donc sur la jurisprudence communautaire : les salariés acquièrent des droits à congé payé pendant la suspension de leur contrat de travail pour cause de maladie non professionnelle.

II- Droits à congés payés et accident du travail

Dans le 2nd arrêt (n°22-17.638), les absences pour cause d'accident du travail ou de maladie professionnelle, qui dureraient plus d'un an, sont désormais prises en compte dans leur totalité pour la détermination du droit à congé.

Pour mémoire, l'article L. 3141-5 du Code du travail prévoit que si les absences pour cause d'accident du travail ou de maladie professionnelle sont prises en compte pour la détermination du droit à congé, ce n'est que dans la limite d'une durée ininterrompue d'un an.

La Cour de cassation estime que cette limite n'est pas de nature à garantir aux salariés le respect de leur droit à congé, au visa de l'article 7 de la directive 2003/88/CE du 4 novembre 2003 au terme duquel « Les États membres prennent les mesures nécessaires pour que tout travailleur bénéficie d'un congé annuel payé d'au moins quatre semaines, conformément aux conditions d'obtention et d'octroi prévues par les législations ou pratiques nationales ».

Quelle donc conséquence pratique ? que l'indemnité compensatrice de congés payés peut désormais aller au-delà d'un an, en cas d'arrêt pour accident du travail ou maladie professionnelle.

III- Prescription du droit à l'indemnité de congés payés

Dans le cadre d'un autre arrêt de la Cour de Cassation du 13 septembre 2023, cette dernière a précisé qu'il existe une période déterminée au cours de laquelle le salarié doit prendre ses congés payés, qu'elle soit fixée par la loi ou de façon conventionnelle.

Ce n'est que lorsque cette période s'achève que commence à courir le délai de prescription de l'indemnité de congé payé.

Toutefois, en application du droit de l'Union, la Cour de cassation juge que le délai de prescription de l'indemnité

de congé payé ne peut commencer à courir que si l'employeur a pris les mesures nécessaires pour permettre au salarié d'exercer effectivement son droit à congé payé.

Dans ce contentieux, une enseignante n'avait pas été en mesure de prendre des congés payés au cours de ses 10 années d'activité au sein d'un institut de formation, puisque l'employeur n'avait pas reconnu l'existence d'un contrat de travail. Dès lors, le délai de prescription ne pouvait pas commencer à courir.

La Cour de Cassation a donc censuré la décision de cour d'appel.

IV- Droit au report des congés payés à l'issue d'un congé parental

La Cour de Cassation par un arrêt du 13 septembre 2013 (n°22-14043) a décidé qu'un salarié peut comme pour la prise d'un congé maternité, reporter ses congés payés à l'issue de son congé parental.

Il y a lieu de juger désormais qu'il résulte des articles L. 3141-1 et L. 1225-55 du code du travail, interprétés à la lumière de la Directive 2010/18/UE du Conseil du 8 mars 2010, portant application de l'accord-cadre révisé sur le congé parental, que lorsque le salarié s'est trouvé dans l'impossibilité de prendre ses congés payés annuels au cours de l'année de référence en raison de l'exercice de son droit au congé parental, les congés payés acquis à la date du début du congé parental doivent être reportés après la date de reprise du travail.

Des métaux et des mots

Le mot du mois : **Durable**

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Sudoku

			3			4	7	
		2		6	4	5		9
8						3		
				2	8			3
9			1	5				
		3						6
1		8	6	9		2		
	5	4			7			



Lorsqu'en 1987 Mme Brundtland, Premier ministre de Norvège, a forgé pour un rapport de l'ONU le concept de « développement durable », elle ne soupçonnait pas à quel point il allait lui-même se développer dans l'actualité pour y briller de façon durable. D'ailleurs, la

semaine européenne du développement durable close ce 8 octobre s'est étendue, sans doute pour donner l'exemple, sur 21 jours.

La notion est aussi facile à comprendre que malaisée à mettre en oeuvre. C'est, selon le mot de sa créatrice, « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Il s'inscrit donc dans une perspective de long terme en intégrant les contraintes environnementales et sociales. La croissance économique, d'accord, mais sans hypothéquer l'avenir en gaspillant les ressources naturelles ou en provoquant des conflits.

L'adjectif vient du latin *durabilis*, du verbe « durer » (*durare*) et désigne donc ce qui présente les conditions requises pour tenir dans la *durée*. Dans ce monde où tout paraît éphémère, il n'est pas interdit de souhaiter qu'un succès, un accord, une trace dans l'histoire se révèlent durables. Et mieux encore, *perdurent*. Mais si l'adverbe *durablement* est admis par tous, Littré déconseille le néologisme *durabilité*, pourtant seriné dans la communication des entreprises, et le dictionnaire de l'Académie Française ne le reconnaît pas (pour l'instant, mais est-ce que ça va durer ?) Frappé du sceau de cette préoccupation écologique, toute activité peut devenir durable : la pêche, le tourisme, etc.

« *Plaisir d'amour ne dure qu'un moment* », chante depuis 1784 la romance de Florian, teintée de ce pessimisme que la précarité de toutes choses, surtout les plus agréables, inspire aux hommes. « *Que de courtes joies, que de chagrins durables !* », déplorait déjà le prédicateur Massillon. Plus optimiste semblait Laetitia Bonaparte, soupirant (avec l'accent corse) à propos des victoires de son fils Napoléon 1^{er} : « *Pourvu qu'ça dure !* » Mais, comme on sait, ça n'a pas duré.

Solution du n° 632

8	9	2	5	1	3	6	7	4
1	3	4	7	6	2	9	5	8
5	7	6	8	9	4	3	2	1
9	1	5	3	7	6	4	8	2
6	2	3	4	8	5	7	1	9
4	8	7	9	2	1	5	3	6
3	6	8	2	5	9	1	4	7
7	5	1	6	4	8	2	9	3
2	4	9	1	3	7	8	6	5

Mots croisés n° 623

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A											
B											
C											
D											
E											
F											
G											
H											
I											

Solution du n° 632

A	S	S	A	I	S	O	N	N	E	R
R	O	U	S	P	E	T	E	U	S	E
R	U	S	S	T	A	Q	S	T		
I	S	A	I	E	S	Q	U	A	W	
V	P	M	M	U	S	E	Y	E		
I	A	S	I	A	R	P	I	E		
S	Y	L	O	L	A	A	S	T		
T	E	L	E	R	E	A	L	I	T	E
E	S	C	R	I	M	E	U	S	E	S

Horizontalement

A. Ne fait que passer d'un café à l'autre. B. Génératrice de haute tension. C. En rapport. Symbole du chrome. Quand la boîte passe à la caisse. D. Ouverture pour l'aération. Prenons à la légère. E. Ère glaciaire. Ouverture des vannes. F. Faisait la bombe dans les années 60. Avant nous. Bon ou mal dans un bilan. G. En bref, c'est nocif. Coule à Turin. Un peu d'argent. H. Feraï fondre. I. Le suivant a perdu la tête.

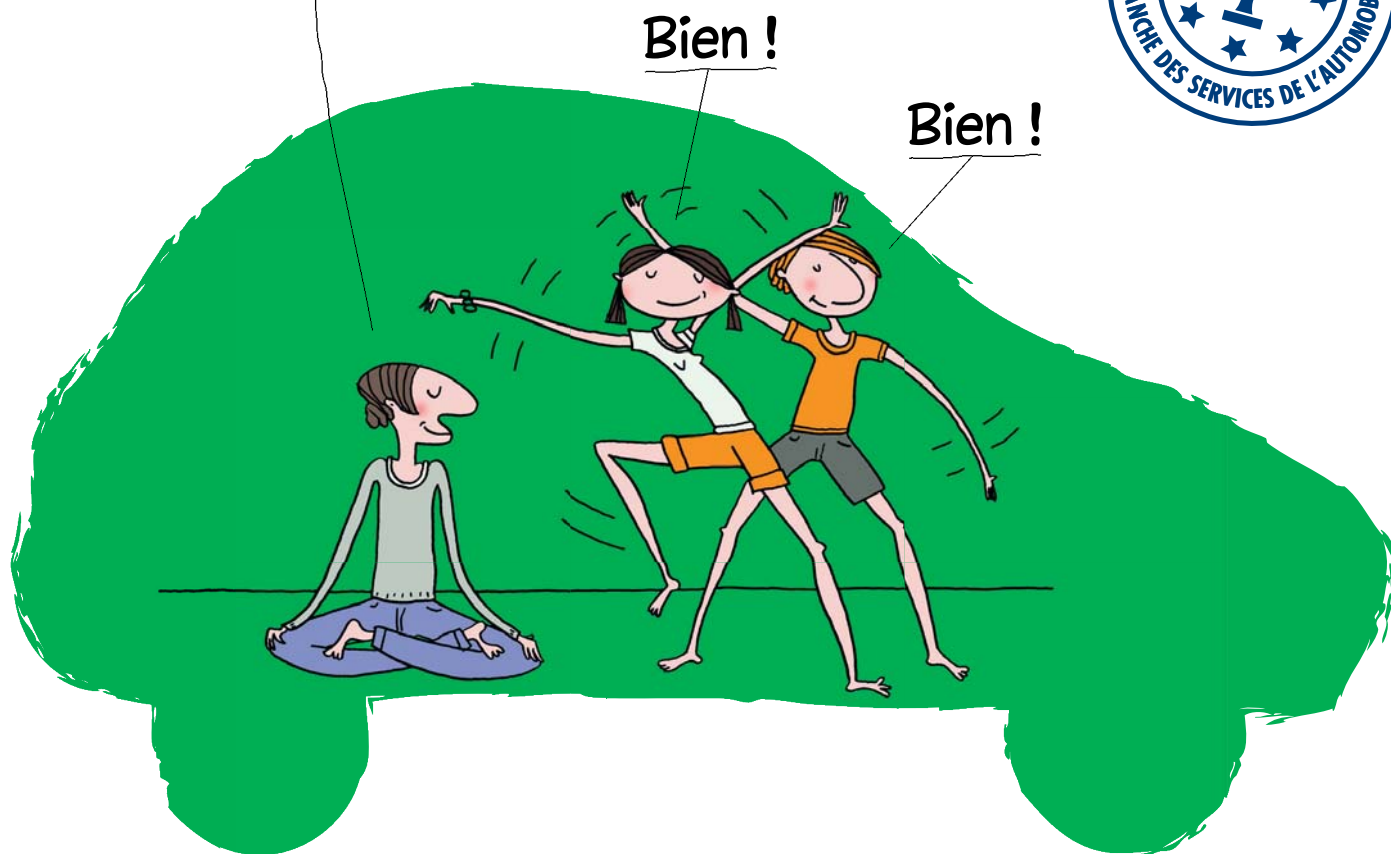
Verticalement

1. Ne va pas dans le bon sens. 2. Voulait que tout le monde tienne sa langue. 3. Peut élargir un pont. Bretonne noyée en mer. Quand on l'a bouclé. 4. Se met tout contre. Bien fait. À la base de la pyramide. 5. Enfant des larrons. 6. Crème anglaise. Roi des jeux vidéo. 7. Queue de rat. Désormais retenu à la source. Fait la réputation du château. 8. Plus très reluisante. Deux points à y mettre. 9. L'une des trois sœurs. Obstacle. Stocke des informations codées. 10. Pire qu'un complexe (trois mots). 11. Éprouvée.

MUTUELLE SANTÉ

La garantie d'une **couverture santé au juste prix !**

Une famille bien protégée,
c'est une famille en bonne santé.



IRP AUTO propose à ses clients des services pour maîtriser leurs dépenses de santé et être informés à tout moment : carte de tiers payant dématérialisée, application mobile, téléconsultation médicale, suivi des remboursements, analyse de devis... Il est le seul organisme référencé par la branche des services de l'automobile en matière de mutuelle santé. IRP AUTO propose aussi des solutions santé adaptées aux entreprises dont l'activité est proche de celle des services de l'automobile.

Pour en savoir plus, rendez-vous
sur notre site Internet : www.irk-auto.com

Suivez-nous sur [Linked in](#)



PRÉVENTION **SANTÉ** PRÉVOYANCE | ÉPARGNE | RETRAITE | ACTION SOCIALE
IRP AUTO, LE GROUPE DE PROTECTION SOCIALE DES PROFESSIONNELS DE L'AUTOMOBILE

À vos côtés à chaque moment de votre vie

Profitez d'un accompagnement complet dans votre parcours de soins et de notre soutien dans toutes les situations :

- **L'accès à nos réseaux de soins** partenaires en optique, dentaire, audio et ostéo pour bénéficier de tarifs négociés et limiter, voire éviter, votre reste à charge.
- En cas d'hospitalisation ou d'immobilisation, **des prestations pour faciliter votre retour à domicile** (aides ménagères, garde des enfants...).
- **Des aides financières** pour faire face aux situations de fragilité.
- Et bien sûr, **un Espace Client dédié** pour suivre vos remboursements et réaliser toutes vos démarches en ligne.

 **malakoff
humanis**
On aime vous voir sourire

